

LES 4 CLES DE LA REUSSITE

- ★ Les méthodes pédagogiques :
Elles sont diversifiées et complémentaires comme :
 - Les travaux dirigés sur des cas concrets ;
 - Les ateliers de simulation et Travaux Pratiques ;
 - Jeux de rôles, cours magistraux ;
 - Apprentissage par problème (APP)
- ★ L'alternance entre l'IFAS et le lieu de stage
Elle est indispensable pour l'acquisition et le transfert des savoirs théoriques en savoir agir.
- ★ L'accompagnement individualisé de l'apprenant
L'accompagnement et le suivi pédagogique individualisé permettent de guider l'élève dans l'acquisition de ses compétences et son processus de professionnalisation.
- ★ La passion du métier
Grâce aux nombreuses mises en situation réelles, les apprenants confirment efficacement leur choix d'orientation et acquièrent une bonne connaissance du métier, ce qui favorise leur engagement professionnel.

IFAS DES SABLES D'OLONNE

Prochaine rentrée :
le 26 août 2024

Portes ouvertes :
samedi 17/02 et samedi 6 avril 2024

Sélection du 22 février au 15 juin 2024

(cachet de la poste faisant foi)

Publication des résultats 25/06/2024

Forum de l'orientation, de la formation et de l'emploi :

Vendredi 22 et samedi 23 mars 2024



N° de SIRET : 268 500 303 00 196

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INSTITUT DE FORMATION d'aide-soignants
du CH "Côte de Lumière"
Lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85340 OLLONNE SUR MER
www.ifas-sables.fr
Tél : 02.51.20.41.64



Formation d'aide-soignant



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LE ROLE AIDE-SOIGNANT

- ★ Accompagner la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale ;
- ★ Réaliser des soins d'hygiène et de confort intégrant la qualité et la prévention des risques ;
- ★ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- ★ Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage ;
- ★ Accueillir et accompagner des personnes et leur entourage ;
- ★ Réaliser des animations à destination des personnes hospitalisées ou des résidents ;
- ★ Accueillir et accompagner des stagiaires en formation ;
- ★ Aider l'infirmière à la réalisation des soins



LES DIFFERENS PARCOURS

Parcours scolaire complet : 11 mois

Parcours scolaire partiel :

Les titulaires du TP ADVF, TP ASMS, DEAES (DEAMP ?DEAVS et MCAD), DEAP,DARM, DEA, Bac SAPAT ou ASSP sont allégés ou dispensés de blocs de compétences.

CONDITIONS D'ENTREE Selon l'arrêté du 7 avril 2020 modifié

La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien de 15 à 20 mn destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat pour suivre la formation.

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation et aucun diplôme n'est requis.

Le dossier doit comprendre :

- une pièce d'identité
- une lettre de motivation manuscrite,
- un CV,
- un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'exède pas deux pages,
- la copie des originaux des diplômes ou titres traduit en français selon la situation du candidat,
- la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires pour les élèves de terminale bac ASSP ou SAPAT,
- les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de ou des employeurs selon la situation,
- un titre de séjour valide pour toute la période de formation pour les ressortissants étrangers,
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'aide-soignante.



Sont dispensés de la sélection les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

- justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein
- ou justifiant le suivi de la formation de 70 heures relative à la participation aux soins des personnes âgées

ACCESSIBILITE HANDICAP

Un référent handicap est nommé à l'IFAS des Sables.

L'IFAS doit être informé en amont de l'action de formation de la présence d'apprenants en situation de handicap afin de l'adapter en terme de rythme, de moyen de compensation, et par toutes autres modalités permanentes.

ORGANISATION DE LA FORMATION (cursus complet)

Selon l'arrêté du 10 juin 2021 la formation s'organise en 44 semaines réparties en :

22 semaines de formation théorique en institut de formation

5 blocs de compétences organisés en 10 modules :

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

22 semaines de formation en milieu professionnel

3 stages de 5 semaines

1 stage pré-professionnel de 7 semaines

Sont obligatoires

- Une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique ;
- Une période auprès des personnes âgées
- une période en cours séjour

Evaluation et validation des blocs de compétences tout au long de la formation

Délivrance du diplôme de niveau 4 par le Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)



COUT DE LA FORMATION

Prise en charge à 100 % de la formation selon certains critères par la Région Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi.

Eventuellement par l'employeur (faire une demande auprès de celui-ci), si le candidat est en CDI, titulaire de la fonction publique, territoriale ou du privé.

Se renseigner également sur les possibilités d'aides financières auprès de France Travail et des Missions Locales.

Pour information, coût pédagogique 2024/2025 pour un cursus complet : 8013.14 €